

Après l'Uruguay, le Canada envisage aussi de légaliser le cannabis

Conformément à un engagement de campagne, le gouvernement du Premier ministre Justin Trudeau veut déposer au printemps un projet de loi pour légaliser le cannabis et qui ferait du Canada le deuxième pays au monde à le faire après l'Uruguay.

Le groupe d'experts chargé de proposer au gouvernement canadien un cadre législatif a déjà émis plus de 80 recommandations au gouvernement pour mettre fin à près d'un siècle de prohibition. La première, qui porte sur l'âge minimum pour acheter du cannabis, est aussi l'une des plus controversées. Cet âge serait fixé à 18 ans, une recommandation qui va à l'encontre de la recommandation de l'Association médicale canadienne (AMC), qui proposait plutôt 21 ans.

Parmi les autres propositions, le rapport suggère que chaque

adulte puisse faire pousser jusqu'à quatre plants à des fins personnelles et détenir jusqu'à 30 grammes de cannabis.

Le cannabis pourrait être vendu par des centres de distribution spécialisés, encadrés par les provinces et les territoires. La vente serait interdite dans les commerces d'alcool ou de tabac, ainsi que près des écoles ou des parcs.

Le trafic illégal, resterait pénalement sanctionné.

Le rapport relève, par ailleurs, qu'il n'y a pas de seuils scientifiques prouvés où le THC, principe actif de la drogue, entraîne un déficit psychomoteur.

Quant aux recettes fiscales tirées de la commercialisation, elles devraient être réinvesties dans la prévention, l'éducation et le traitement des abus liés à la consommation.